Union suisse pour l'amélioration du logement : rapport 1936

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **10 (1937)**

Heft 6

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Ghirlanda Frères
LAUSANNE
Domicile : Maupas, 18
Atelier : Chemin du Reposoir, Cour, Tél. 34.481
Gypserie et Peinture
Réparations

D. BEZZOLA Maison suisse
LAUSANNE
Echelettes, 9 - Téléphone 22.096
Entreprise de plâtrerie, peinture
façades tous styles - Pose de papiers peints
Réparation d'appartements

Menuiserie et ébénisterie
Agencement de Bureaux et Magasins - Travaux de Bâtiment - Réparations en tous genres
MODERNES S. A.
LAUSANNE
La Perraudettaz - Chemin du Levant - Tél. 31.011

JOSEPH JEGER
LAUSANNE
Avenue de France, 16 - Téléphone 26.809
Entreprise de parquets
Raclage, réparations soignées, prix modérés

DUMONT
GENÈVE
19, Boulevard Helvétique
PAPIERS PEINTS

Adr. Lovay-Desarzens
LAUSANNE
Rue St-François, 10 (Ruelle 6) - Téléphone 29.896
ENTREPRISE DE NETTOYAGE
VILLAS - APPARTEMENTS-BATIMENTS - VITRINES
TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ - HAUTES RÉFÉRENCES

METTRAU & FILS
ENTREPRISE DE
FERBLANTERIE + COUVERTURE
Plomberie, Installations sanitaires modernes, Appareillage
LAUSANNE
8, Maupas - Téléphones 23.813 23.820

Chollet-Botalla
AV. DE LA SALLAZ, 10 - LAUSANNE
Téléphone 34.031
ENTREPRISE ÉLECTRIQUE
ARCHITECTES, GÉRANTS, PROPRIÉTAIRES
Demandez-nous un devis

Union suisse pour l'amélioration du logement. Rapport 1936

(présenté par M. K. Straub, président, et résumé par la rédaction)

Généralités

Les économistes prédisaient que l'année 1936 serait une des plus mauvaises ; il semble, en effet, que ces prophéties se sont réalisées.

L'industrie du bâtiment, en particulier, a subi une crise dont les conséquences se sont répercutées sur tous les domaines de l'économie nationale. L'année 1936 présente, en fait, le niveau le plus bas que nous ayons connu depuis longtemps dans ce domaine. Voici les chiffres des logements construits durant les dix dernières années :

1926	6,082	1931	12,681
1927	7,203	1932	13,230
1928	8,500	1933	9,910
1929	9,330	1934	10,011
1930	10,294	1935	6,661

Cela représente en moyenne 9300 logements par année, tandis que, pour 1936, ce chiffre est abaissé à 3177 logements. C'est surtout dans les grandes villes suisses que cette crise a été la plus aiguë.

Par rapport à 1935, le recul a été pour :

Zurich	de 70 %	Bâle	de 57 %
Berne	de 43 %	Genève	de 34 %

Malgré ce ralentissement dans la production, le pourcentage de logements vacants restait très élevé, ainsi :

Zurich :	4,07 %	Bâle :	5,4 %
Berne :	3,4 %	Genève environ	10 %

Fort heureusement que l'année commencée laisse entrevoir un certain renouveau dans l'activité de la construction, comme d'ailleurs dans la plupart des domaines de l'économie nationale. Les causes de cette modification sont connues. Notre marché intérieur semble peu à peu retrouver le contact avec le marché mondial et la dévaluation de septembre 1936 n'est certainement pas étrangère à ce fait. Cependant, il ne faut pas se faire d'illusions, les difficultés ne sont pas surmontées et se présenteront encore au cours des prochaines années. Il suffit de constater l'augmentation des prix qui n'est pas encore terminée. Ce renchérissement va poser à nos sociétés coopératives d'habitation des tâches ardues. L'intérêt des hypothèques ne diminue guère, et, d'autre part, le renchérissement de la vie augmente les difficultés de payement des loyers. Les charges pour chauffage et réparations croissent sans contre-partie. Toutefois, nous ne perdons pas notre confiance en l'avenir, car nos sociétés ont déjà surmonté des périodes tout aussi difficiles.

Activités de l'Union

L'**assemblée générale** à Lucerne, des 23 et 24 mai 1936, a répondu à nos espoirs. Environ 200 délégués de toutes les parties de la Suisse ont montré l'intérêt qu'ils portent à notre activité.

L'ordre du jour prévoyait une discussion qui n'a pas suscité toute la participation que nous pouvions espérer. Les délégués ont eu ensuite l'occasion d'entendre des explications sur les assainissements de quartiers dans nos principales villes suisses, puis ont visité les importants groupements de la Coopérative d'habitation de Lucerne. L'assemblée s'est terminée par une promenade des plus réussies sur le lac des Quatre-Cantons.

Le **Comité central** s'est réuni deux fois pour régler différentes questions concernant le fonds de roulement et examiner un nouveau contrat avec les éditeurs de « Das

Si vous voulez vous renseigner sur le
Linoleum Giubiasco
écrivez-nous à Zürich, Nuschelerstr. 30

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

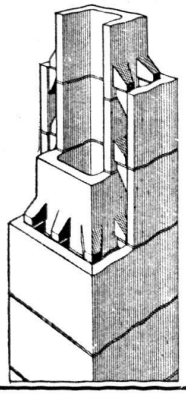

CANAUX DE CHEMINÉES
VULCAIN S.A.
BUSSIGNY
Tél. No 43.104 (Briqueterie Barraud)
Compte de chèques II 6248.
Canaux de fumée à doubles parois, système Vulcain, brevet + 112.346, sans liaison entre les éléments intérieur et extérieur, en aggloméré de briques.
Les canaux VULCAIN sont très légers, maniables et d'une pose facile. Les deux éléments étant distincts, la dilatation du canal intérieur peut se faire librement sans provoquer de fissures au manteau extérieur. Toutes les sections courantes et accessoires.
Envoi de catalogue et prix courant sur demande.

Louis Magnin
SOCIÉTÉ ANONYME
Ferblanterie
Installations sanitaires
RÉPARATIONS
Pâquis, 7 **GENÈVE** Tél. 24.140

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CHAUFFAGE
AMI BOULAZ
Ing.-Constr.
LAUSANNE
BUREAUX : Maupas 51
ATELIERS : Rue du Jura 11
TÉL. 31.412
EXÉCUTE TOUS TRAVAUX DE **CHAUFFAGE**
TRANSFORMATIONS
RÉPARATIONS ET ENTRETIEN, AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX
PROJETS ET DEVIS GRATUITS

RICHARD FRÈRES
MAITRES COUVREURS
• LAUSANNE
• VALENTIN 58
SE RECOMMANDENT

Wohnen ». La brochure sur la colonisation en Suisse, qui a fait suite au concours pour maisons semi-rurales, a été largement répandue dans les milieux intéressés. La modification des statuts a été préparée et diverses questions concernant la propagande, les impôts sur les coopératives, la défense aérienne passive, etc., ont fait l'objet de discussions. L'enquête sur les modes d'imposition des sociétés de nos divers cantons n'a malheureusement pas donné tous les résultats voulus ; une étude comparative n'est guère possible avec les documents que nous avons reçus.

La question de la propagande coopérative en commun avec la Société Coopérative suisse de consommation n'a pas suivi la voie que nous voulions prendre. Nous constatons, en effet, que la S. C. S. C. possède des moyens infiniment plus puissants que les nôtres et que c'est à elle à faire le plus gros effort, car nos sociétaires sont, dans leur très grande majorité, des coopérateurs convaincus, tandis que ce n'est pas le cas pour tous les membres de la Coopérative de consommation lorsqu'il s'agit de Coopérative d'habitation.

Notre représentation à l'Exposition nationale de 1939 a fait et fera encore l'objet d'études de la part du comité.

La modification des statuts a été publiée dans « Das Wohnen », sans que le délai imparti ait donné lieu à des observations. Il semble donc que cette modification a trouvé l'accord de nos sociétaires.

Pour le congrès international d'habitation, nous avons fourni une série de documents pour répondre au questionnaire qui nous a été présenté.

Organes officiels

Notre organe de langue allemande, «Das Wohnen», sera désormais imprimé par une imprimerie coopérative, comme c'est le cas déjà pour l'organe de langue française « Habitation ». Nos rapports avec les éditeurs sont excellents, mais nous regrettons que nos sociétaires ne collaborent pas davantage à leur organe officiel.

Nos sections

L'activité de nos sections est exposée dans les divers rapports particuliers de chacune d'elles. Nous voudrions simplement faire une remarque générale qui nous cause une certaine satisfaction. Nous constatons que les questions et les tâches actuelles ont trouvé l'intérêt qu'elles méritent au sein de nos sections. Les membres font preuve d'un intérêt constant pour tout ce qui touche à la Coopérative d'habitation.

Conclusions

Ce bref résumé montre que notre Union suisse, ainsi que les diverses sections et les sociétés adhérentes, se trouvent en face de nouvelles tâches d'une grande importance. En voici quelques-unes : la question de la propagande coopérative, notre représentation à l'Exposition nationale, les conséquences de la dévaluation ; pour certaines coopératives le problème des logements vacants est important. Tout ce travail doit nous inciter à consolider notre association si nous voulons maintenir notre situation et aboutir à de nouveaux résultats. (Voir les comptes à la page suivante.)

Concours

LAUSANNE. Concours pour la décoration picturale de deux tympans à l'Hôtel des Postes. Le Département fédéral de l'intérieur, d'entente avec la Direction des constructions fédérales et la Commission fédérale des beaux-arts, ouvre un concours pour la décoration picturale de deux tympans à l'Hôtel des Postes de Lausanne.

Sont admis à concourir : tous les artistes vaudois, ainsi que les artistes confédérés domiciliés dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans.

Les projets seront examinés par un jury composé de MM. A. Blailé, Neuchâtel, président ; A. Giacometti, Zurich ; L. Jaggi, Genève ; J. Kaufmann, F. A. S., architecte de la Direction des constructions fédérales, et A. Brenni, F.A.S., architecte de l'Administration des postes. Suppléants : M. le Dr Hilber, Lucerne ; Mlle S. Schwob, Berne.